

ANALYSE DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES REGLES DE VINIFICATION POUR LES VINS BIOLOGIQUES: VUE D'ENSEMBLE DES DIFFERENTS REGLEMENTS DE VINIFICATION BIOLOGIQUE

Auteurs : Monique Jonis, -ITAB, France, Hanna Soltz et Otto Schmid –FIBL, Suisse.

Traduction : Monique Jonis (ITAB)

Abstract

Introduction

Au cours de ces dernières années le marché des vins biologiques s'est fortement développé. Les principaux pays traditionnellement importateurs tels que le Royaume Uni, l'Allemagne, la Suisse et les Pays scandinaves ont commencé à importer de plus en plus de vins biologiques, essentiellement en provenance du bassin méditerranéen.

Le développement du marché européen des vins biologiques est influencé par les tendances générales du marché des vins. En conséquence le secteur des vins biologique n'échappe pas aux débats généraux sur les types de vins réclamés par le marché et l'opposition entre vins traditionnels et vins modernes (technologiques).

Bien que dans quelques pays, quelques études existent sur le développement du marché du vin bio, il n'y a pas eu d'étude globale explorant de façon approfondie le marché actuel du vin bio et ses besoins, ainsi que ses futures orientations. Pour cette raison, la conduite d'une étude trans-nationale sur ce thème, dans le cadre du programme Orwine, est apparue comme indispensable.

Méthodologie

L'objectif de cette étude est d'avoir une vue d'ensemble de la structuration, du développement et des potentiels des marchés nationaux et internationaux des vins biologiques. Pour ce faire, des enquêtes et des consultations d'experts et ont été menées. La première partie de l'étude s'est déroulée en 2006, des enquêtes auprès des principaux opérateurs du marché dans les quatre pays partenaires du programme : l'Italie, la France, l'Allemagne et la Suisse ont été menées. Ces enquêtes ont été complétées par des interviews d'experts et des données bibliographiques. afin de donner une vue d'ensemble du marché des vins biologiques.

Dans la seconde partie de l'étude, d'autres enquêtes ont été conduites au cours du second semestre 2007. Elles ont concerné, des opérateurs n'ayant pas déjà été interrogés dans les

pays partenaires, et ont été étendues à des pays européens importateurs comme le Royaume Uni, les Pays-Bas, le Danemark et à des pays non européens comme les USA, le Canada ou le Japon.

Principaux résultats

Concernant le développement du marché des produits biologiques, on observe une croissance générale dans les quatre pays concernés par l'étude, en lien avec la hausse de la demande des consommateurs pour les aliments biologiques et le développement de l'agriculture biologique dans la plupart des pays. Toutefois cette croissance ainsi que l'évolution du marché peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. Les vins biologiques suivent cette tendance. Ils sont vendus dans les mêmes canaux que les vins conventionnels, même si l'importance relative de chacun diffère. Alors que la majorité des vins biologiques sont vendus dans les magasins bio spécialisés ou en vente directe, les vins conventionnels sont essentiellement vendus en grandes surfaces et même chez les discounters.

Il a été difficile d'obtenir des informations quantitatives précises et complètes. Plusieurs opérateurs n'ont en effet pas souhaité répondre aux questions quantitatives ou ont donné des réponses incomplètes. Mais bien que ces données ne soient pas suffisantes pour être représentatives de l'ensemble du marché du vin biologique, leur analyse permet de dégager des tendances intéressantes et donne quand même une indication de la structure du marché des vins biologiques.

Comme il nous a été quasiment impossible d'obtenir des données quantitatives, nous n'avons que des tendances concernant les croissances des chiffres d'affaires des ventes des vins biologiques. Nous avons néanmoins une tendance générale à la hausse, qui a commencé depuis environ 5 ans et qui devrait se poursuivre dans les prochaines années. La majorité des opérateurs non spécialisé dans les vins biologiques, pensent développer ce secteur dans les prochaines années. Ces résultats permettent d'être raisonnablement optimiste quant au développement de la production et de commerce des vins biologiques.

Les vins rouges et en bouteille représentent la majeure part des vins commercialisés. Les rosés, les effervescents et les vins spéciaux, de même que les vins en vrac, ne représentent qu'une petite part des vins biologiques commercialisés.

Pour le choix et la sélection de nouveaux vins, les acheteurs privilégient les dégustations durant des foires et salons ou bien directement chez le producteur, ce qui leur permet de discuter directement avec les producteurs et éventuellement de leur faire part de leurs remarques et recommandations. Les deux principaux critères de choix, restent le goût et le rapport qualité/prix. Le prix, la disponibilité et l'origine semblent légèrement moins importants. Ceci confirme l'importance de produire des vins biologiques de qualité et de proposer des prix cohérent avec la qualité.

50% des opérateurs enquêtés ont une activité d'importation. La principale raison pour importer des vins est la diversification de la gamme. La seconde raison est le prix : pour 74% des importateurs enquêtés. Ce critère prix est très important dans le choix d'importer ou non.

Dans la seconde enquête, les opérateurs ont été interrogés sur la future réglementation sur la vinification biologique. Une petite majorité des opérateurs préférerait un règlement

complet, inclus dans le règlement AB et qui concernerait aussi bien les additifs que les techniques. Concernant le degré d'autonomie, une majorité préfère un règlement européen commun sans possibilité d'adaptation. Pour les opérateurs travaillant avec différents pays, il est préférable d'avoir des règles de vinification et de certification communes à tous les pays européens.

Concernant la question des additifs et du SO₂ en particulier, l'opinion des opérateurs est partagée. Ceux qui recherchent des vins traditionnels souhaitent une réglementation qui réduit fortement le nombre des additifs et aussi le niveau du SO₂. Ceux qui commercialisent plutôt des vins classiques ou qui importent des vins de haute qualité, insistent sur l'importance des additifs et particulièrement le SO₂ pour la qualité et la conservation des vins. Pour eux, il serait trop risqué d'imposer des niveaux de SO₂ trop bas.

Concernant la consommation de vins en Europe, deux tendances majeures apparaissent : une diminution dans les principaux pays producteurs et une augmentation dans les pays consommateurs. Pour les vins biologiques, cette tendance est totalement différente avec une hausse générale dans tous les pays, même si elle est plus importante dans les pays du nord que dans ceux du sud.

Quatre obstacles potentiels au développement du marché des vins biologiques ont été identifiés :

- **La faible connaissance des consommateurs pour les vins biologiques** et leur production. Ces faibles connaissances semblent concerner la production de vin en général et le vin biologique en particulier. Si cet obstacle est le plus important pour les opérateurs européens issus de pays producteurs, il n'est cité qu'en second par les opérateurs des pays non européens et en troisième par ceux des européens non producteurs.
- **Mauvaise image des vins biologiques.** Cela est lié au fait qu'au début, les vins biologiques étaient produits par des vigneron dont les compétences de vinificateurs n'étaient pas toujours très élevées et que les qualités organoleptiques de leurs vins ne correspondaient pas forcément au goût des consommateurs. Maintenant, même si ceci n'est plus vrai, la mauvaise image des vins biologiques subsiste. Cet obstacle est le plus important pour les opérateurs des pays non européens, il est cité en second par les opérateurs des pays européens non producteurs mais semble moins important pour les opérateurs des pays producteurs.
- **La forte compétition entre les vins conventionnels et organiques.** A qualité équivalente, les vins biologiques sont moins compétitifs à cause de leurs prix plus élevés. C'est particulièrement vrai pour les opérateurs des pays européens, cela semble moins important pour les opérateurs des pays non européens.
- **Les prix élevés des vins biologiques.** Cette question est liée à la fois au faible niveau de connaissances des consommateurs et aux prix plus élevés des vins biologiques par rapport aux vins conventionnels. Cet obstacle est prioritairement mentionné par les opérateurs des pays producteurs.

Concernant la consommation des vins biologiques, les principales tendances – même si quelques différences sont observées d'un pays à l'autre- issues de l'analyse des résultats sont les suivantes :

- La consommation de vins s'oriente vers des vins jeunes et frais, ronds et gouleyants, biologiques et/ou locaux. Cette tendance est plus ou moins marquée selon les pays.
- Les vins de cuvée (vins d'assemblage), les spécialités et les vins issus de cépages résistants ou de nouveaux cépages, les vins secs et ceux issus d'appellations d'origine devrait rester aussi populaires qu'actuellement.
- Les vins de garde, tannique, boisés devraient de moins en moins faire partie des préférences des consommateurs dans les prochaines années. Cette tendance est confirmée par l'analyse pays par pays.

Discussion

Un certain nombre de commentaires généraux peuvent être faits sur la structure et les résultats de cette première enquête menée entre mi-2006 et mi-2007.

Avant tout les auteurs voudraient attirer l'attention sur la difficulté à obtenir des données quantitatives sur les aspects économiques. C'est pourquoi l'accent a été mis sur l'analyse des données quantitatives et beaucoup d'informations pertinentes ont pu être obtenues à propos des principaux obstacles à l'expansion du marché et à la consommation des vins biologiques, ainsi que sur les stratégies envisagées par les metteurs en marché.

En comparant les résultats des enquêtes auprès des opérateurs et l'analyse globale basée sur des dires d'experts et une analyse bibliographique, plusieurs éléments peuvent être mis en évidence :

- Les résultats de cette étude montrent que les estimations de croissance du marché des vins biologiques ne sont pas contredites par les retours des enquêtes auprès des opérateurs.
- En se basant sur ces données de croissance, il est possible d'extrapoler une poursuite de cette croissance dans les prochaines années, ce qui est aussi confirmé par les interviews des metteurs en marché.

Bien que 55 opérateurs aient été enquêtés dans 14 pays différents, cet échantillon n'est pas assez important pour que l'on puisse affirmer que les résultats sont significatifs, néanmoins, cela donne des tendances, qui apportent une importante contribution aux propositions réglementaires de la vinification biologique.

Conclusions

A partir des résultats de cette première enquêtes trois éléments majeurs peuvent être identifiés :

- Une quasi totale absence de communication et de stratégies marketing sur les vins biologiques.
- Un manque de connaissances des consommateurs mais également des metteurs en marchés (notamment les détaillants) sur le vin biologique en particulier et l'agriculture biologique en général. Cet élément est une conséquence du précédent.
- Un besoin d'améliorer encore la qualité gustative des vins biologiques et aussi et sans doute surtout aussi son image (en lien avec le manqué de communication).

Les résultats préliminaires de cette étude aident à identifier les principaux problèmes du marché des vins biologiques. Certaines tâches du programme Orwine devraient permettre d'améliorer certains des aspects considérés comme problématiques par les metteurs en marché, tel que l'amélioration de la qualité gustative des vins (comment réduire les doses de SO2 sans compromettre la qualité et la conservation des vins) et la mise en place d'un règlement européen de la vinification biologique.

Remerciements

Les auteurs reconnaissent le soutien financier de la Commission européenne, sous le Thème Prioritaire 1.2 (Viticulture et Vinification biologique) du Sixième Programme cadre de Recherche, Développement Technologique & Démonstration dans le cadre du Projet intégré N° 022769 (Viticulture et vinification biologique : développement de technologies soutenables pour l'environnement et le consommateur, pour l'amélioration de la qualité du vin biologique et un cadre législatif scientifiquement fondé). L'information contenu dans ce rapport ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission et n'anticipe en aucune manière la politique future de la Commission concernant ce sujet.

Les auteurs sont reconnaissants de la contribution des autres partenaires qui ont participé à ce document : Uwe Hofmann – ECOVIN, Allemagne; Cristina Micheloni – AIAB, Italie ; Gianni Trioli – Vinidea, Italie.

Les auteurs remercient particulièrement l'ensemble des opérateurs du marché, dans les quatre pays du consortium, qui ont accepté de participer à cette étude en donnant de leur temps pour répondre à l'enquête qui leur avait été adressé. C'est grâce à leur contribution que cette étude a été réalisée.